

Joyau de la ville de Bulle/FR

La rénovation du Château est en bonne voie

Le projet de rénovation du Château de Bulle se poursuit. Le Conseil d'Etat fribourgeois vient de transmettre au Grand Conseil un projet de décret et un message relatif à l'octroi d'un crédit d'étude de 7,6 millions de francs. Ce montant permettra de financer les phases d'études jusqu'à l'obtention du permis de construire et la phase des appels d'offres.

Construit à la fin du XIII^e siècle, le château de Bulle est une pièce maîtresse de l'urbanisme du centre-ville de Bulle. Aujourd'hui, seules la Préfecture de la Gruyère et la Salle des mariages de l'Etat civil occupent encore les locaux, laissant de vastes espaces vacants. Le Conseil d'Etat fribourgeois souhaite y intégrer d'autres de ses services et ouvrir plus largement le château au public. Il deviendra un véritable espace urbain, avec l'aménagement de lieux culturels et l'ouverture de nouveaux accès vers sa cour intérieure.

Pour rappel, le bureau Aeby Aumann Emery Architectes avait remporté en 2022 le concours d'architecture avec le projet «Les Visiteurs». Il se caractérise par une approche sensible, avec une organisation pertinente du programme des locaux, tout en conservant l'essence du château. Qui plus est, le lauréat se dote d'une expérience confirmée dans l'assainissement et la transformation de bâtiments historiques en main de l'Etat, puisqu'il a déjà réalisé la rénovation de l'Hôtel cantonal, siège du Grand Conseil.

Depuis lors, des recherches de relocalisation de certains services sis dans le château ont eu lieu. La libération des locaux est primordiale, car elle permet de procéder aux démontages et aux sondages dans le bâtiment, afin de connaître l'état existant des structures du château et des aménagements. Cela précisera les coûts des investissements. En phase d'étude, le Service des bâtiments (SBat) envisage un projet entre 45 et 55 millions de francs, sur la base des connaissances actuelles.

Le déménagement de la Préfecture dans le Velâzdo de Bulle, installée dans les nou-



Construit à la fin du XIII^e siècle, le château de Bulle est une pièce maîtresse de l'urbanisme du centre-ville de Bulle.

veaux bâtiments sis à proximité de la gare, est prévu pour le début de l'année 2025, tandis que la Salle des mariages se trouvera à la salle des Sociétés de Bulle dès la fin de l'été 2024.

Selon le calendrier intentionnel, les travaux sont prévus de début 2028 à l'automne

2030. Le Grand Conseil devrait se prononcer sur un crédit d'engagement durant l'automne 2026. Compte tenu de l'ampleur de l'investissement à la charge du Canton, il sera très probablement soumis au référendum financier obligatoire et fera donc l'objet d'une votation populaire dans le cours de 2027.

L'objectif des travaux prévus

Le château est un élément emblématique du centre-ville de Bulle, dans le prolongement de la place du Marché. Il est aussi l'un des édifices exceptionnels du patrimoine fribourgeois. Construit à la fin du XIII^e siècle par les évêques catholiques de Lausanne dans le style qui caractérise les châteaux savoyards (le fameux «carré» savoisien), il a évolué au fil des siècles en fonction des différents propriétaires, des évolutions sociétales et des changements de contexte politique. Les travaux prévus ont aussi pour objectif de rétablir la grande valeur patrimoniale de l'édifice. Le château a en effet subi de nombreuses transformations et modifications au fil du temps, de façon peu cohérente en regard de son importance. Avec cette transformation, l'objectif du maître de l'ouvrage est d'optimiser les va-

leurs patrimoniales, sociales et d'usage du château, en créant un lieu de grande qualité architecturale, habité, vivant, sobre, économique et respectueux du patrimoine médiéval. La transformation sera menée dans une approche durable. Un mandat d'accompagnement des mandataires par un spécialiste SNBS (*Standard Nachhaltiges Bauen Schweiz*) est prévu dès la phase de l'avant-projet.

Un projet qui s'inscrit dans la stratégie immobilière

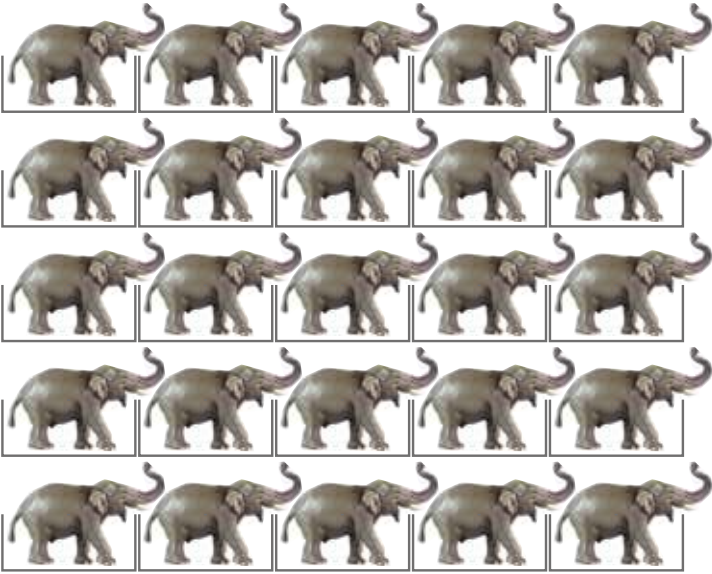
Le projet de transformation s'inscrit pleinement dans la stratégie immobilière 2022-2035 adoptée par le Conseil d'Etat. L'un des axes stratégiques de cette dernière consiste à rapatrier, dans la mesure du possible, les services de l'Etat dans des locaux lui appartenant. L'Etat s'est aussi en-

gagé à fournir un effort soutenu pour son portefeuille patrimonial, afin d'en garantir la pérennité, la valeur et l'adaptation aux besoins.

La stratégie immobilière cantonale a fixé un certain nombre d'objectifs que relève parfaitement le projet du Château de Bulle. Le Château de Bulle pourra aussi servir de projet pilote et de bonnes pratiques pour la réfection des autres châteaux baillivaux en mains de l'Etat, comme le Château de Chenaux, à Estavayer-le-Lac, le Château de Morat et le Château de Romont (celui de Châtel-Saint-Denis a déjà été transformé et celui de Gruyères restera dédié à la visite). Le développement de compétences spécifiques pour la rénovation du patrimoine historique fait aussi partie des objectifs de la stratégie immobilière cantonale. ■

LAURENT PASSER

le stockage en grand



BALESTRAFIC
Espace garde-meubles
Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch

MAISON de la LITERIE

Soldes d'été
-50%*



*MODÈLES SIGNALÉS PAR ÉTIQUETTES

Rue de la Servette, 67
1202 Genève
www.maisondelaliterie.com

